Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Communiqué

2 décembre 2014

Communiqué de presse

Le Synode s'engage résolument dans l'Eglise de demain

Lors de la deuxième journée du Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, les députées et députés du parlement réformé ont confirmé la volonté de l'Eglise de mettre en discussion son avenir dans un processus largement ouvert sur la base. L'adoption d'une vision Eglise 21 dans laquelle l'Eglise se reconnaît, constitue l'objectif fixé à l'horizon 2017, année de la réformation. Afin de rationaliser et d'intensifier sa collaboration interne, à l'issue d'un débat nourri, le Synode a accepté de publier un magazine destiné à aux personnes engagées à titre honorifique ou professionnel au service de l'Eglise.

Avec un enthousiasme évident, le Synode a pris connaissance du projet **«Eglise 21»** du Conseil synodal, en réponse à une motion adoptée en 2013. Le projet mise sur une vaste implication de la «base » consultée afin de formuler, en ce début du XXI^{ème} siècle, ses attentes envers l'Eglise réformée et formuler, tout au long d'un processus échelonné entre 2015 et 2017, un vision Eglise 21 selon le slogan « Poser des questions – Trouver des réponses – Etre Eglise ». Ouverture, audace, élan, mobilisation populaire doivent ponctuer tout le processus débouchant sur l'élaboration d'une « **Vision Eglise 21** » à adopter par le Synode et qui se conclura par un grand rassemblement en 2017, année du Jubilé de la Réformation. Pour les trois étapes du projet (sans l'événement final), le parlement de l'Eglise a alloué un crédit d'engagement de 373'000 francs.

Après un débat controversé, claire approbation du nouveau magazine pour les membres des autorités ecclésiastiques et des bénévoles.

Tout aussi nourri mais beaucoup plus controversé, le débat autour de la proposition du Conseil synodal de créer un magazine pour les membres des autorités et les collaboratrices et collaborateurs a suscité de nombreuses interventions. Le projet prévoit la publication 10 fois par année d'un magazine en allemand avec des contributions en français, conçu comme une plate-forme d'information et d'échange destinée à renforcer la coordination interne et de renforcer l'identification et la cohésion des personnes engagées à titre honorifique ou bénévole au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Les commissions d'examen de gestion (CEG) et des finances s'étaient prononcées en faveur d'un renvoi du projet, selon l'argument qu'il n'avait pas

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure | Chancellerie de l'Eglise | Altenbergstrasse 66 | case postale 511 | 3000 Berne 25
Téléphone +41 31 340 24 24 | Fax +41 31 340 24 25 | kommunikation@refbejuso.ch | www.refbejuso.ch

été suffisamment mûri. La question d'une délimitation avec les médias réformés existants et du risque d'inflation du papier a également été abordée.

En outre, le Synode a

- approuvé le budget 2015. Avec des recettes de 26,059 millions de francs et des charges de 26,141 millions de francs, il prévoit un déficit de 82'200 francs.
- procédé à une révision mineure du Règlement relatif à la formation continue rendue nécessaire par la révision du Règlement ecclésiastique et la mise sur un pied d'égalité des trois ministères et autres catégories professionnelles représentées dans l'Eglise.
- révisé le règlement concernant l'octroi de subsides de formation, afin que les participantes et participants au cours intensif de théologie pour diplômés universitaires et âgés de plus de 35 ans puissent aussi obtenir des bourses.

Rappel des décisions du mardi 2 décembre 2014,

Le Synode a …

- pris connaissance d'un rapport du Conseil synodal sur les relations entre l'Eglise et l'Etat
- approuvé le projet d'ordonnance concernant l'attribution des postes d'ecclésiastique réformé évangélique rémunérés par le Canton à l'intention du Conseil exécutif
- pris connaissance du plan financier 2015–2019 qui montre que l'équilibre financier n'est pas mis en péril en dépit d'un potentiel de croissance des recettes limité ; le capital propre va diminuer;
- a approuvé un crédit de 10'000 francs par année pour soutenir le Service de consultation en cas de fausse-couche et de mort périnatale qui entoure les parents confrontés à cette difficile situation;
- alloué un crédit récurrent annuel de 20'000 francs en faveur du Service de lutte contre la violence dans le canton de Berne. Dans la discussion, il a notamment été évoqué qu'une fois de plus l'Eglise devait s'engouffrer dans la brèche du désengagement de l'Etat pour raisons d'économie;
- approuvé une contribution annuelle de 60'000 francs en faveur du Centre HipHop de Berne et a donné mandat aux Services généraux d'accompagner les activités du Centre ;
- adopté le prolongement du crédit de 20'000 francs par année pour les années 2015 à 2017, en faveur du projet « Personnes sans emploi derrière l'objectif ». Entrepris en 2012, ce projet d'initiation à la création photographique qui s'adresse à des personnes sans emploi de longue durée, vise leur intégration sociale.

Les différents messages de décision peuvent être consultés sur le site www.refbejuso.ch/synode

12.11.14/bba